

# *ELSA's Cup*

*Eau Libre Swim Alsace Cup*

## **LAC DE KRUTH WILDENSTEIN**

### **Eau Libre FF Natation**

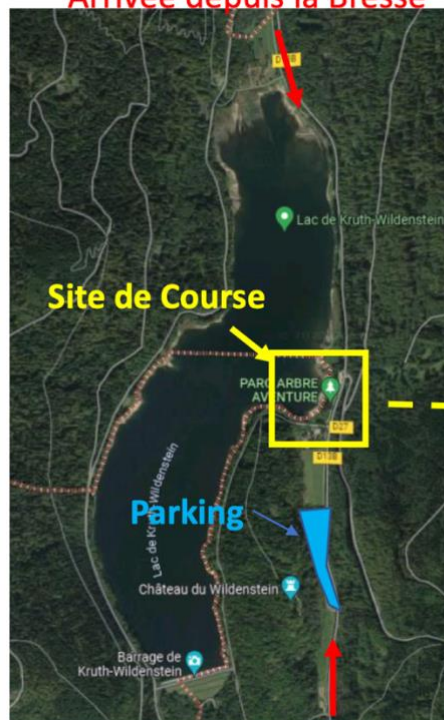
**Dimanche 16 juin 2024 – Lac de Kruth Wildenstein**



**Organisateur :** comité du Haut-Rhin de Natation avec le soutien logistique de l'ASPTT Mulhouse Triathlon

**Lieu :** Lac de Kruth Wildenstein - **Accès :** [Maps](#)

Arrivée depuis la Bresse



Arrivée depuis Mulhouse

**Les épreuves :**

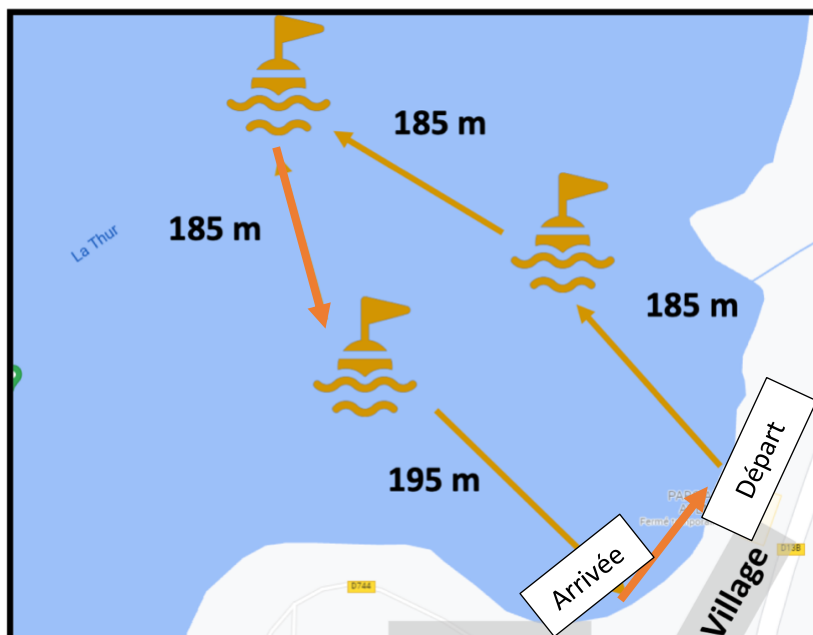
750m

100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum

3000m

100 participants (hommes et femmes cumulés) maximum

**Le parcours :**



750m : 1 boucle de 750m / 3000m : 4 boucles de 750m

## Horaires :

### Elsa's CUP Premium : 3000m

Retrait des dossards entre 12h30 et 14h

Briefing à 14h20

Départ de la course à 14h30

Temps limite de l'épreuve : 1h15

### Elsa's CUP Découverte : 750m

Retrait des dossards entre 12h30 et 14h

Briefing à 14h20

Départ de la course à 14h30

Temps limite de l'épreuve : 15mn

**Podium** : 15h30



**Inscriptions** : Les inscriptions sont à faire en suivant le [lien](#) à partir du 1<sup>er</sup> avril et **au plus tard pour le 12 juin**.

## Coût des inscriptions :

**750m** : licenciés FFN et FINA : 9 euros / Autres fédérations et non licenciés : 24 euros (dont 15 € de licences Eau Libre promo)

**3000m** : licenciés FFN et FINA : 15 euros / Autres fédérations et non licenciés : 30 euros (dont 15 € de licences Eau Libre promo)

## Classements et catégories :

- Médailles aux 3 premiers(ères) de chaque catégorie

### Catégories

- Benjamins et juniors 1 : filles et garçons de 12 à 15 ans (nés en 2012 à 2009)
- Juniors 2 et + : filles et garçons de 16 à 24 ans (nés en 2008 et 2000)
- Maîtres : 2 catégories
  - Dames et messieurs Maîtres 1 : 25 ans à 44 ans (nés en 1999 à 1980)
  - Dames et messieurs Maîtres 2 : 45 ans et + (nés en 1979 et avant)

## Règlement :

Règlement sur les combinaisons des nageurs eau libre :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FINA en Eau libre est de 16°C
- Entre 16°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène ainsi que les bonnets sont obligatoires
- Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène sont optionnelles
- Plus de 20°C, les combinaisons néoprène sont interdites

Les numéros seront marqués par les organisateurs sur les épaules, omoplates et les mains des nageurs au moment de l'appel sur le site de départ. Obligation de porter le bonnet donné par l'organisateur avec le numéro.

Les nageurs se rendent sur le site de départ, par leur propre moyen de locomotion, et sous leur propre responsabilité.

Le départ sera donné dans l'eau. Les nageurs n'entrent dans l'eau que sur injonction du directeur de course. Le départ est donné par le juge arbitre dans l'eau, en ligne, à l'endroit indiqué par le directeur de course de manière visible et auditive, et sans aucune possibilité de faux départ. Toute tentative de faux départ entraîne la disqualification du nageur. Les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité entraîne la disqualification du nageur, auteur de ces faits.

Sécurité dans l'eau :

- La surveillance et la sécurité des courses sont assurées comme suit : PADDLES, KAYAKS et ENGINS À MOTEUR porteurs d'un fanion rouge et d'un panneau Danger pour la sécurité rapprochée.
- Fédération de Sauvetage et de secourisme, pour la sécurité et les secours.
- D'autres personnes volontaires peuvent être associées à la sécurité.
- IMPORTANT : Tout autre embarcation d'accompagnement est interdite.
- L'itinéraire de la course sera strictement réservé à la manifestation
- Tout nageur qui voudra ou aura besoin d'aide fera signe en levant le bras, l'embarcation la plus proche se porte au plus vite à son secours. Un nageur qui aura pris place dans une embarcation, ou qui aura pris appui sur une embarcation, même pour une durée minime, est considéré comme ayant abandonné et ne peut reprendre la course.
- Le responsable de la sécurité de la course peut contraindre un nageur à abandonner et à monter sur une embarcation en cas de fatigue extrême manifeste ou dans le cas de dépassement du temps limite indiqué aux dispositions spécifiques de ces courses.
- Le contrôle d'arrivée se fait à la touche sur la plaque d'arrivée. Les nageurs, après avoir touché la plaque sortent de l'eau.
- Parcours, temps limite : Les concurrents doivent respecter le plan de parcours, ainsi que les passages obligatoires matérialisés sur l'eau. Le parcours sera définitivement arrêté le matin de l'épreuve en fonction des courants. Il sera communiqué par le juge arbitre aux nageurs 15 minutes avant le départ de la course. Le parcours doit être réalisé en un temps

limite. Tout nageur qui dépasse ce temps maximal ou qui est, au regard de la distance demeurant à parcourir susceptible de le dépasser, sera arrêté. Il sera classé parmi les forfaits de l'épreuve.

#### **Droit à l'image et acceptation du règlement :**

Chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. La participation à cette compétition d'eau libre implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant, ou par son représentant légal s'il est mineur, du présent règlement.

Règlement des litiges, restriction de participation, annulation de la course Le Comité Organisateur se réserve le droit de régler, sans appel, avec le juge arbitre, tous les litiges, de limiter les inscriptions pour raisons de sécurité, de modifier les parcours, les horaires en cas de mauvais temps, voire même d'annuler la course (température de l'eau, surface de la rivière perturbée, vent, orage) sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'annulation pure et simple de la compétition, les clubs pourront demander le remboursement de leur engagement. Le Directeur de course et/ou le Juge-Arbitre peuvent prendre toute décision, non expressément prévue au présent règlement, il peut notamment :

- Refuser toute inscription qu'il jugera non-conforme ;
- S'opposer au départ de tout concurrent n'étant manifestement pas en état physique d'effectuer la course, arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course;
- disqualifier et sortir de l'eau les concurrents ayant eu des gestes ou comportements dangereux ou antisportifs.

Respect et adaptation du présent règlement L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement si la législation ou le principe de précaution et de sécurité l'imposaient.

